



Rapport sur l'état de la collectivité

Wasagaming



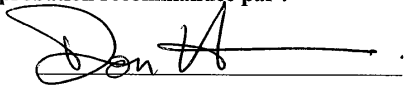
Évaluation du cadre de gestion de l'utilisation et de l'aménagement du territoire à
Wasagaming, au Manitoba
Parc national du Canada du Mont-Riding
Novembre 2006

Approbation

Préparé par :

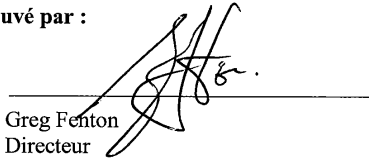
Sharon Vanderschuit, planificatrice de gestion
Hugh Penwarden, agent de projet

Approbation recommandée par :



Don Huisman
Gestionnaire du lotissement urbain
Parc national du Canada du Mont-Riding

Approuvé par :



Greg Fenton
Directeur
Unité de gestion du Mont-Riding

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Résumé..... | 2 |
| Rapport sur l'état de la collectivité..... | 7 |
| Wasagaming, Parc National du Canada du Mont-Riding..... | 7 |
| 1.0 Contexte..... | 7 |
| 2.0 Indicateurs et paramètres de mesure..... | 9 |
| 3.0 État de la collectivité..... | 11 |
| 3.1 Absence nette d'incidences environnementales négatives et gérance environnementale | 11 |
| 3.1.1 Écosystèmes aquatiques | 11 |
| 3.1.2 Écosystèmes terrestres (végétation)..... | 14 |
| 3.1.3 Écosystèmes terrestres (faune) | 15 |
| 3.1.4 Réacheminement des déchets solides | 15 |
| 3.1.5 Sites contaminés | 16 |
| 3.2 Leadership en matière de conservation du patrimoine | 16 |
| 3.2.1 Patrimoine bâti..... | 16 |
| 3.3 Gestion responsable de la croissance..... | 17 |
| 3.3.1 Limites de croissance..... | 17 |
| 3.3.2 Qualité de vie..... | 18 |
| 3.3.3 Vitalité économique..... | 19 |
| 3.4 Gestion de l'aménagement et de l'utilisation | 19 |
| 3.4.1 Caractère..... | 19 |
| 3.4.2 Expérience de séjour..... | 20 |
| 3.4.3 Information et sensibilisation du public | 21 |
| 3.5 Administration efficace | 24 |
| 3.5.1 État des biens | 24 |
| 3.5.2 Coûts de fonctionnement | 25 |
| 3.5.3 Responsabilité de gérance | 25 |
| 4.0 Évaluation des mesures de gestion..... | 25 |
| 5.0 État de la base d'information | 27 |
| 6.0 Conclusion | 27 |
| Références..... | 30 |

RÉSUMÉ

Les collectivités jouent un rôle important dans l'exécution de tous les aspects du mandat de Parcs Canada :

- elles sont d'importants lieux de rassemblement où les visiteurs peuvent vivre des expériences mémorables;
- elles offrent aux visiteurs la possibilité de mieux comprendre les valeurs patrimoniales des parcs;
- elles assurent la préservation et la protection du patrimoine bâti et des autres ressources culturelles;
- elles peuvent réduire les incidences écologiques sur les terres avoisinantes en concentrant les services et les installations dans un seul et même secteur.

Le présent Rapport sur l'état de la collectivité de Wasagaming dans le Parc national du Canada du Mont-Riding présente un bilan de la situation écologique, culturelle, économique et sociale de cette collectivité. Ce bilan est fondé sur une analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la vision exposée dans le Plan communautaire de Wasagaming (2000). Nous examinons en outre les nouveaux enjeux qui ne sont pas abordés dans le plan. Il s'agit du premier rapport du genre portant sur la collectivité de Wasagaming. Un certain nombre de renseignements manquants seront intégrés dans les rapports à venir, au fur et à mesure de la mise en place du programme de surveillance de la collectivité.

A) Situation générale concernant la mise en application des principes de la Ministre

i. Absence nette d'incidences environnementales négatives et leadership dans la gérance environnementale

Écosystèmes aquatiques : On a obtenu les fonds nécessaires pour le projet de traitement des eaux usées et on a fixé des objectifs concernant les effluents. D'autres initiatives visant à réduire les incidences sur les écosystèmes aquatiques en sont au stade embryonnaire (eaux de ruissellement, mode de gestion du bassin du lac Clear, etc.).

Végétation : Une stratégie de gestion de la végétation de la collectivité de Wasagaming élaborée avec la collaboration de la collectivité et approuvée en 2005 est en voie d'être mise en œuvre. On s'attaquera au problème des espèces végétales exotiques envahissantes dans le cadre de la stratégie établie pour l'ensemble du parc. Le plan de la collectivité impose des restrictions en matière de lotissement et contient des lignes directrices relatives à l'aménagement paysager.

Faune : Des travaux s'imposent en ce qui concerne les indicateurs, les paramètres de mesure et la surveillance des incidences de la collectivité sur la faune. Entre-temps, on se sert du nombre d'ours qui doivent être déplacés comme indicateur. Grâce à une meilleure gestion des déchets et à la méthode consistant à effaroucher les ours, un moins grand nombre de ces bêtes a besoin d'être déplacé. La gestion des déchets dans les lotissements voisins de la collectivité pose toutefois un problème.

Réacheminement des déchets solides : Ces derniers temps, 5 p. 100 des déchets ont été réacheminés (c'est-à-dire détournés des décharges) par rapport à 10 p. 100 il y a cinq ans.

Sites contaminés : Deux sites contaminés font l'objet d'une gestion des risques en attendant qu'on reçoive les fonds nécessaires pour prendre des mesures correctives dans le cadre de l'Initiative de l'évaluation des sites contaminés fédéraux.

ii. Leadership en matière de conservation du patrimoine : Le répertoire des édifices du patrimoine est à jour. Six des dix édifices fédéraux du patrimoine sont dans un état acceptable et deux sont en mauvais état. Comme le problème tient au financement, on travaille à créer des partenariats avec des tiers qui pourraient occuper et entretenir les édifices fédéraux du patrimoine dont on n'a pas besoin pour assurer l'administration ou l'exploitation du parc. Un comité examine les nouveaux projets pour s'assurer qu'ils sont conformes aux lignes directrices du plan communautaire. Le caractère distinctif de la collectivité a été bien préservé jusqu'à maintenant.

iii. Gestion responsable de la croissance : La croissance à Wasagaming au cours des six dernières années représente moins de 10 p. 100 du plafond établi. La qualité de vie dans la collectivité est bonne et la vitalité économique y est liée à la fréquentation du parc.

iv. Gestion de l'aménagement et de l'utilisation

Caractère : Tous les projets d'aménagement sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les lignes directrices du plan communautaire. Le plan contient en outre des lignes directrices relatives aux services de base et aux services essentiels, mais cette partie du plan a besoin d'être mise à jour. De plus, le PNCMR utilise un mécanisme d'examen des activités appropriées pour évaluer les propositions concernant des activités récréatives de plein air dans la collectivité.

Expérience de séjour : En règle générale, les visiteurs sont satisfaits de leur séjour dans la collectivité. Certains indicateurs et paramètres de mesure à cet égard devront être précisés.

Information et sensibilisation du public : La collectivité est le centre d'attraction de 95 p. 100 des visiteurs. On a amélioré les programmes à caractère pédagogique afin d'attirer davantage de visiteurs assidus et on a lancé un nouveau programme des ambassadeurs à l'intention des exploitants de commerce et de leur personnel.

v. Administration efficace : Il faut peaufiner les paramètres de mesure associés à cet indicateur à Wasagaming de manière à tenir compte de la proximité de la collectivité de la limite du parc. Bon nombre de gains en efficacité et une meilleure gestion pourraient être assurés grâce à des services municipaux communs et à d'autres méthodes de gestion.

B) Résultats de la surveillance de l'efficacité de la gestion

Un certain nombre de mesures correspondant à la volonté de la collectivité ont été mises en œuvre par Parcs Canada et les entreprises de la localité. Des résultats ont été obtenus dans tous les domaines et l'état général de la collectivité est bon; des éléments à améliorer ont été définis et les mesures à prendre à cet égard ont été planifiées.

C) État des bases de données

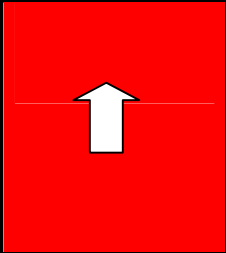

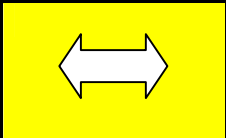

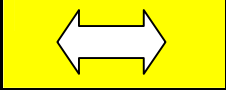
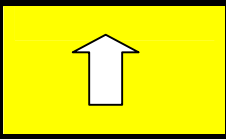
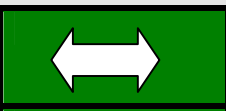


Des lacunes concernant l'information ont été circonscrites. Ces lacunes seront comblées, en même temps que les indicateurs et les paramètres de mesure seront précisés, au fur et à mesure de l'élaboration du cadre de surveillance de la collectivité.













D) Principaux éléments de planification

Les principaux éléments de planification pour Wasagaming tels qu'exposés dans la version préliminaire du plan directeur du parc sont les suivants :

- l'orientation concernant un plus grand partage des services municipaux avec les voisins du lac Clear;
- les services d'adduction d'eau et d'égout dans le secteur des chalets du bassin du lac Clear;
- les solutions de rechange aux permis annuels de camping dans le secteur des chalets du lac Clear;
- l'examen des services essentiels à Wasagaming compte tenu des services qui sont et qui pourraient être offerts dans le secteur Onanole-Wasagaming;
- l'examen des modèles de gouvernance d'autres collectivités en vue de les utiliser éventuellement à Wasagaming.

E) État des indicateurs et tendances

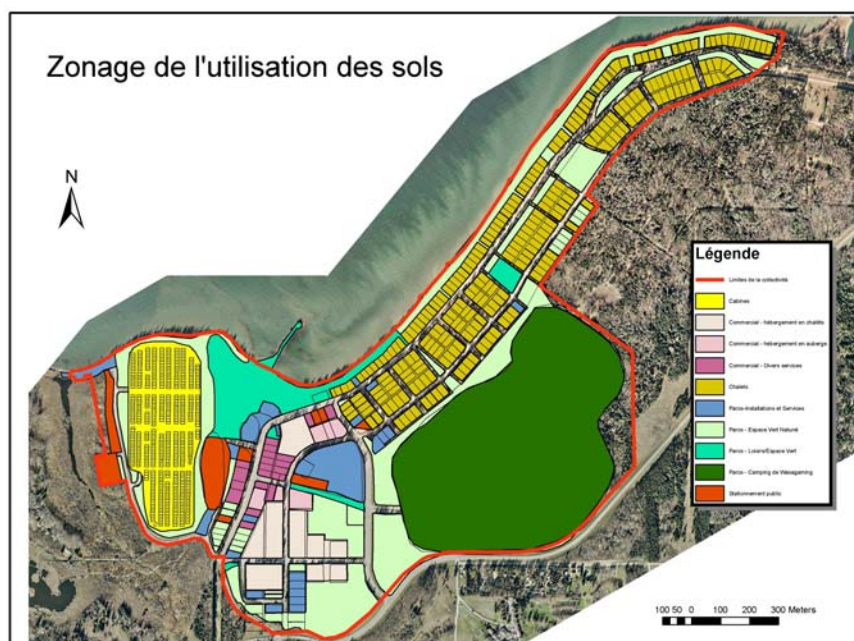
| <p style="text-align: center;">Légende</p> <p style="text-align: center;">Rouge = mauvais Jaune = passable Vert = bon</p> <p style="text-align: center;">↓ = détérioration ↔ = stabilité ↑ = amélioration</p> | | |
|--|---|--|
| Indicateur | État de l'écosystème et tendance | Raison du classement attribué |
| Absence nette d'incidences environnementales et leadership en matière de gérance environnementale | | |
| Écosystèmes aquatiques |  | Qualité et quantité des effluents d'eaux usées. La qualité des effluents et leur effet sur les eaux réceptrices posent un problème. On prévoit améliorer le système de traitement. On s'attaquera au problème des eaux de ruissellement quant on aura les fonds nécessaires. Qualité des eaux de surface. Menace possible pour le lac Clear en raison de l'hypertrophisation du lac South, vraisemblablement à cause de la contamination des eaux de surface provenant de l'intérieur et de l'extérieur du PNCMR. Conservation de l'eau. Amélioration requise. |
| Écosystèmes terrestres | | |
| Végétation |  | Espèces exotiques envahissantes. On n'en a pas encore dressé la liste. La question sera abordée dans le cadre d'une stratégie pour les espèces végétales envahissantes dans le PNCMR. Composition de paysages. On dispose de données préliminaires, qui doivent être étoffées. |
| Faune |  | Prolifération des sentiers. Données préliminaires. Déplacement des animaux. Rencontres entre humains et animaux. On utilise l'information sur les ours qui doivent être déplacés; la situation s'est améliorée depuis dix ans. |
| Réacheminement des déchets |  | Réacheminement des déchets des décharges (aux fins de compostage et de recyclage). On observe depuis 2002 une diminution du pourcentage de déchets réacheminés de la décharge. |
| Sites contaminés dans la collectivité |  | Deux sites dans la collectivité font l'objet d'une gestion des risques et feront l'objet de mesures correctives quand des fonds fédéraux seront disponibles. |
| Leadership en matière de conservation du patrimoine | | |
| Patrimoine bâti |  | Répertoire – terminé : 9 bâtiments reconnus, 1 bâtiment classé et 2 bâtiments désignés par la province. Évaluation de l'état – bon : 10 %; passable : 60 %; mauvais : 20 %; fermé : 10 %. Activités de désignation : 275 bâtiments évalués depuis 1996. |
| Gestion responsable de la croissance | | |
| Plafonds de croissance |  | Croissance de la fonction commerciale (en mètres carrés). Depuis 1998, l'augmentation de la surface de plancher occupée par les commerces n'a atteint que 10 % de l'augmentation maximale autorisée. |
| Qualité de vie |  | Logement, criminalité, sentiment d'appartenance à la communauté. |
| Vitalité économique |  | Nombre de visiteurs, argent dépensé, emploi. |

| Gestion de l'utilisation : expérience de séjour de qualité et compréhension des besoins des visiteurs | | |
|--|---|--|
| Caractère |  | Respect des lignes directrices concernant l'architecture, le paysage, la signalisation et la disposition des constructions énoncées dans le plan communautaire; un comité d'examen des projets examine les écarts. Respect des exigences relatives aux services de base et aux services essentiels – les demandes de permis d'exploitation d'un commerce ne sont approuvées qui si tout est conforme. |
| Expérience de séjour | | |
| Compréhension des besoins des visiteurs |  | Décisions de gestion influencées par les besoins et les attentes des visiteurs – des sondages réguliers, des feuilles de réponse, les groupes consultatifs et les lettres sont pris en considération dans les décisions de gestion. |
| Possibilités offertes |  | Niveau de participation des clientèles cibles aux possibilités offertes pour répondre à leurs besoins et attentes – le nombre d'emplacements aménagés au terrain de camping de Wasagaming et le projet de quai, par exemple. |
| Services de haute qualité |  | Taux de satisfaction globale visé : 85 % des visiteurs satisfaits et 50 % très satisfaits – dans l'ensemble, les visiteurs sont très satisfaits des services offerts à Wasagaming. |
| Liens personnels entre les visiteurs et résidents et le lieu |  | Données insuffisantes – on a tenté de mesurer le degré de connaissance des visiteurs dans l'enquête menée en 2001-2002 auprès de ces derniers. Le haut pourcentage (85 %) de visiteurs assidus semble indiquer un fort lien personnel avec la collectivité et peut-être le parc. |
| Information et sensibilisation du public | | |
| Connaissance, compréhension et appui |  | Le sens de la responsabilité personnelle et le degré de compréhension des messages clés devraient normalement s'améliorer avec l'augmentation des niveaux de participation. |
| Niveaux de participation |  | Le nombre des personnes que les programmes de Parcs Canada et les programmes de ses partenaires ont permis d'atteindre personnellement a augmenté depuis cinq ans. |
| Nombre et nature des possibilités offertes |  | La gamme des possibilités d'apprentissage offertes par Parcs Canada (avec ou sans personnel) a été étendue, on a renouvelé les possibilités offertes ou on en offre de nouvelles pour attirer davantage de visiteurs assidus. De nouveaux programmes sont aussi offerts par d'autres. |
| Satisfaction du public |  | Le niveau de satisfaction du public à l'égard des programmes d'apprentissage de Parcs Canada est élevé. On n'a pas d'information en ce qui concerne les programmes offerts par d'autres, non plus que sur l'opinion des gens concernant la pertinence des divers programmes. |
| Administration efficace | | |
| État des biens |  | Notation de l'état – bon : 62 %; passable : 25 %; mauvais : 13 %. L'état des biens se détériore faute de budget pour les infrastructures. |
| Coûts de fonctionnement |  | Recouvrement des coûts – 100 % des coûts directs pour l'adduction d'eau et les égouts. L'enlèvement des déchets est subventionné à 56 %. |
| Responsabilité de gestion |  | Des mesures seront établies – elles seront vraisemblablement liées à la participation à l'association des locataires de Wasagaming et au comité d'examen des projets ainsi qu'aux résultats obtenus à cet égard. |

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA COLLECTIVITÉ WASAGAMING, PARC NATIONAL DU CANADA DU MONT-RIDING

1.0 CONTEXTE

La collectivité de Wasagaming, dans le parc national du Canada du Mont-Riding (PNCMR), est située à 97 km au nord de Brandon et de la Transcanadienne, à 45 km au nord de la route Yellowhead (n° 16) et à 274 km au nord-ouest de Winnipeg. La localité est située sur les rives du lac Clear, jouxtant la limite sud du parc et la route provinciale n° 10. Elle a une superficie d'environ 179 hectares (463,6 acres), ce qui constitue moins de 1 p. 100 de la superficie du PNCMR. Un certain nombre de lotissements résidentiels et la localité d'Onanole, dont la population dépasse les 2 000 résidents l'été, se trouvent à 5 km de Wasagaming, à l'extérieur du parc. Wasagaming est le carrefour des activités récréatives, éducatives et culturelles pour la plupart des visiteurs du PNCMR. L'État fédéral est propriétaire de la totalité du territoire de Wasagaming; certains lots y sont loués à des particuliers et à des entreprises. On y dénombre ainsi 254 baux pour les chalets résidentiels, 525 maisonnettes de villégiature administrées au moyen des permis de camping, 46 baux commerciaux, 510 emplacements de camping au terrain de camping ainsi que trois édifices fédéraux du patrimoine loués par des organisations sans but lucratif.



Le village de Wasagaming s'efforce de préserver son caractère original rustique dans un cadre naturel, qui en fait une destination attrayante pour les vacanciers. Cette destination vacances sert de centre de villégiature et de point d'accueil des visiteurs depuis 1912. Elle est le carrefour des activités récréatives, éducatives et culturelles pour la plupart des visiteurs du parc, lesquels y trouvent les services dont ils ont besoin pour la pratique de leurs activités dans le parc. On parle souvent de Wasagaming comme du tremplin du parc. Les diverses entreprises qu'on y trouve offrent des services de restauration et d'hébergement, des cadeaux et des souvenirs, des vêtements, des bijoux, des provisions et des articles d'usage courant. Le PNCMR délivre chaque année 135 permis de place

d'affaires, la plupart visant des services à la collectivité. Le PNCMR y a en outre établi son centre administratif et opérationnel.

Parcs Canada fournit actuellement à la collectivité de Wasagaming tous les services municipaux : traitement et distribution d'eau, collecte des eaux usées et des déchets solides, protection incendie, entretien des routes, enlèvement de la neige, finance et administration, examen des projets d'aménagement, contrôle de l'application des règlements, loisirs.



Centre d'accueil



Zone commerciale

Le *Plan communautaire de Wasagaming* a été approuvé en octobre 2000 après consultation du comité directeur du plan communautaire et les groupes de travail concernés ainsi que de la Table ronde du Mont-Riding. Le plan s'accorde aux principes énoncés par le ministre responsable de Parcs Canada en 1998 pour orienter le processus de planification communautaire qui se déroulait dans toutes les collectivités situées dans des parcs nationaux. Ces principes visaient notamment l'absence nette d'incidences environnementales négatives et le leadership en matière de gérance environnementale, une gestion responsable de la croissance, la gestion de l'aménagement et de l'utilisation ainsi qu'une administration efficace. L'association des locataires de Wasagaming a été constituée en 1998 pour donner des avis durant l'élaboration du plan communautaire. L'association est aujourd'hui devenue le principal organe consultatif de Parcs Canada pour ce qui concerne la mise en œuvre du plan, et plus particulièrement la question des services municipaux.

Une vision de l'utilisation du sol à Wasagaming (*Plan communautaire de Wasagaming, 2000*)

Wasagaming continuera d'être la « plaque tournante » des activités récréatives, éducatives et culturelles qui augmentent l'agrément des visiteurs et leur appréciation du parc national du Canada du Mont-Riding. Les installations et les services fournis à Wasagaming répondront aux besoins des visiteurs. La communauté préservera son atmosphère de village qui intègre la nature et les loisirs. Elle fera la promotion d'activités axées sur la nature et les gens tout en renforçant le patrimoine culturel, architectural et naturel qui fait l'originalité de Wasagaming.

Cette vision demeure valable, répondant aux besoins des résidents saisonniers et des visiteurs et s'accordant au mandat de Parcs Canada concernant la préservation de l'intégrité écologique et commémorative, les possibilités d'apprentissage offertes aux visiteurs et les expériences de séjour de qualité.

Le présent Rapport sur l'état de la collectivité de Wasagaming présente un bilan de la situation écologique, culturelle, économique et sociale de cette collectivité. Le bilan est fondé sur une analyse

des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la vision exposée dans le Plan communautaire de Wasagaming (2000) et des principes annoncés par la ministre. Nous examinons en outre les nouveaux enjeux qui ne sont pas abordés dans le plan. Il s'agit du premier rapport du genre dressé pour la collectivité dans lequel on utilise un ensemble établi d'indicateurs et de paramètres de mesure conçus pour toutes les collectivités des parcs nationaux. On recueillera des données d'observation sur les indicateurs en question au fil du temps et on fera état de ces observations dans les rapports quinquennaux sur l'état de la collectivité. Un certain nombre de renseignements manquants sera intégré dans les rapports à venir, au fur et à mesure de la mise en place du programme de surveillance de la collectivité. De plus, des rapports annuels sur l'évolution de la mise en œuvre du plan directeur du parc qui contiendra aussi de l'information sur la mise en œuvre du plan communautaire seront présentés aux parties intéressées.

2.0 INDICATEURS ET PARAMÈTRES DE MESURE

On achève l'élaboration d'un programme de surveillance qui permettra de faire intégralement rapport de la situation concernant les indicateurs retenus pour déterminer l'état des collectivités des parcs nationaux. Ces indicateurs correspondent à la série d'indicateurs établis à l'échelle nationale pour mesurer l'intégrité écologique et les progrès réalisés en matière de gestion de l'environnement sur tout le territoire d'un parc.

On a aussi établi des paramètres de mesure de la plupart des indicateurs ainsi que des normes de communication de l'information qui doivent être utilisées par toutes les collectivités. Certains de ces paramètres et de ces normes n'ont pas encore été établis de façon définitive et le mode de communication de l'information sera amélioré au fil du temps, au fur et à mesure de la mise en place du programme de surveillance.

Les indicateurs et les paramètres de mesure utilisés à Wasagaming sont les suivants :

- a. Absence nette d'incidences environnementales négatives et leadership en matière de gestion environnementale**
 - i. Écosystèmes aquatiques : Quantité et qualité des effluents d'eaux usées, qualité des eaux de surface et conservation de l'eau.
 - Écosystèmes terrestres
 - ii. Végétation : Espèces exotiques/envahissantes, composition du paysage de la collectivité
 - iii. Faune : Prolifération des sentiers et déplacement des animaux, rencontres entre humains et animaux.
 - iv. Réacheminement des déchets solides
 - v. Sites contaminés.
- b. Leadership en matière de conservation du patrimoine**
 - i. Patrimoine bâti : répertoire; évaluation de l'état et activités de désignation.
- c. Gestion responsable de la croissance**
 - i. Plafonds de croissance : augmentation de la superficie occupée par la fonction commerciale
 - ii. Qualité de vie : Paramètres initiaux - logement, criminalité, sentiment d'appartenance à la communauté
 - iii. Vitalité économique : Paramètres initiaux - nombre d'employés et de visiteurs, argent dépensé.

d. Gestion de l'aménagement et de l'utilisation

- i. Caractère : respect des lignes directrices concernant l'architecture, le paysage, la signalisation et la disposition des constructions; respect des exigences concernant les services de base et les services essentiels

Expérience de séjour

- ii. Compréhension des besoins des visiteurs : mesure dans laquelle les décisions de gestion prises s'appuient sur une bonne compréhension des besoins et des attentes des visiteurs actuels et potentiels
- iii. Possibilités offertes : participation des clientèles cibles aux activités offertes pour répondre à leurs besoins et leurs attentes
- iv. Service de haute qualité : objectif : 85 p. 100 de l'ensemble des visiteurs satisfaits, dont 50 p. 100 très satisfaits
- v. Liens personnels entre les visiteurs et résidants et le lieu : le lien personnel entre les visiteurs et le parc mesuré en fonction du degré de compréhension des visiteurs et la probabilité de nouvelles visites.

Information et sensibilisation du public

- vi. Connaissance, compréhension et appui : sens de la responsabilité personnelle; degré de compréhension des messages clés
- vii. Niveaux de participation : nombre de personnes atteint par les possibilités d'apprendre offertes par Parcs Canada et ses partenaires
- viii. Nombre et nature des possibilités offertes : nombre et diversité des possibilités d'apprentissage offertes par Parcs Canada (avec ou sans personnel) et ses partenaires
- ix. Satisfaction du public : niveau de satisfaction du public à l'égard des possibilités offertes par Parcs Canada et des possibilités externes, opinion des gens concernant la pertinence de ces possibilités.

e. Administration efficace

- i. État des biens : bon, passable ou mauvais (en pourcentage)
- ii. Coûts de fonctionnement : niveau de recouvrement des coûts pour l'eau, les égouts et les déchets solides
- iii. Responsabilité de gérance : processus décisionnel commun.

3.0 ÉTAT DE LA COLLECTIVITÉ

3.1 Absence nette d'incidences environnementales négatives et gérance environnementale

L'absence nette d'incidences environnementales négatives signifie que la faune, les végétaux, l'eau, l'air, le sol et les processus qui les relient ne seront pas en plus mauvais état demain qu'ils ne le sont aujourd'hui. L'effet cumulatif de l'aménagement et des opérations sera positif ou neutre. Le principe d'absence nette d'incidences environnementales négatives vise à réduire le plus possible les effets des collectivités sur les terres adjacentes des parcs nationaux. Les projets seront évalués du point de vue de leurs effets cumulatifs plutôt que de leurs effets individuels. Un cadre de mesure sera élaboré pour évaluer le respect de ce principe. Les résultats des programmes de surveillance serviront à déterminer si des mesures d'atténuation supplémentaires sont nécessaires.

Les collectivités devraient aspirer à devenir des modèles d'excellence dans l'application de systèmes de gestion de l'environnement (ex. : qualité de l'eau, conservation de l'eau, gestion des déchets, etc.). En appliquant les principes de l'absence nette d'incidences environnementales négatives et de la gérance environnementale, les collectivités peuvent réduire leurs répercussions sur l'intégrité écologique.

Dans l'ensemble, les progrès cumulatifs accomplis en ce qui touche à l'absence nette d'incidences environnementales négatives à Wasagaming depuis l'approbation du plan communautaire, en 2000, sont acceptables. Grâce aux efforts déployés pour devenir un modèle d'excellence quant à l'application des systèmes de gestion de l'environnement, des progrès ont été accomplis dans plusieurs domaines.

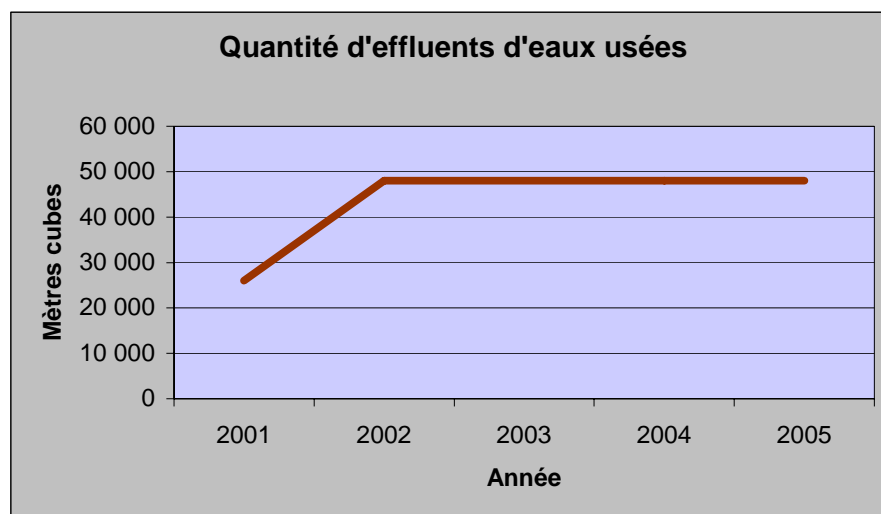
3.1.1 Écosystèmes aquatiques *Classement : Mauvais, amélioration*

a) Qualité et quantité des effluents d'eaux usées

Le système de traitement des eaux usées utilisé à Wasagaming n'assure que l'épuration primaire des eaux, alors qu'en vertu des lignes directrices fédérales, il devrait en assurer aussi l'épuration secondaire. Le PNMR a établi des objectifs pour la qualité des effluents fondés sur la capacité des eaux réceptrices, plus draconiens que ce qu'exigent les lignes directrices de 1976 d'Environnement Canada. Des études de conception visant à améliorer le système de traitement des eaux usées ont été réalisées. Le niveau de pH des effluents dépasse souvent la limite prescrite dans les lignes directrices, ce qui constitue un problème en raison de l'incidence possible d'une telle situation sur les niveaux de toxicité à l'ammoniac. Le système de traitement amélioré produira des effluents qui satisfont aux objectifs, y compris en ce qui concerne le pH. Les travaux d'amélioration doivent débuter en 2006-2007. Les données sur la qualité des effluents d'eaux usées ainsi qu'une comparaison des lignes directrices provinciales et fédérales sont présentées dans le tableau ci-dessous.

| Paramètre | Lignes directrices Environnement Canada (1976) | Lignes directrices (Manitoba) | PNCMR Analyse des effluents (moyenne : 2001-2005) | Objectifs du PNCMR pour les effluents |
|--|--|-------------------------------|---|--|
| Phosphore total (mg/l) | < 1,0 | S.O. | 0,659 | < 1,0 |
| Ammoniac total (mg/l) | S. O. | Selon le cas | 0,38 | < 10 |
| Total des solides en suspension (mg/l) | 25 | < 30 | 12 | < 10 (1 ^{er} avril – 15 juin) < 25 (16 juin – 31 mars) |
| Demande biochimique d'oxygène sur 5 jours (mg/l) | 20 | < 30 | 10 | < 20 |
| pH | 6 - 9 | S. O. | 9,1 | 6,5 – 9,0 |
| Aluminium total (mg/l) | S. O. | S. O. | S. O. | < 0,10 |
| Coliformes fécaux (CFU/100 ml) | < 400 | < 200 | 3 | < 200 |

Les données sur la quantité des effluents d'eaux usées rejetés sont résumées dans la figure ci-dessous.



b) Qualité de l'eau de surface

Les effluents d'eaux usées sont rejetés dans le lac Clear par le marais Ominik et le lac South. Dans le passé, la surveillance de la qualité de l'eau de surface concernait essentiellement les nutriments et l'état trophique du lac Clear. Les concentrations de phosphore dans le lac ne correspondent pas à son état de lac oligotrophe¹. « L'augmentation de la quantité de phosphore à laquelle les algues ont accès pourrait entraîner un changement important et potentiellement rapide quant à l'état trophique du lac Clear. » *Hilderman et coll., 2005*. Le lac South est ultra-oligotrophe² et pourrait être une source

¹ Plan d'eau propice aux loisirs aquatiques et à la pêche en eau froide. Eaux très claires et agréables d'un point de vue esthétique. *Hilderman et coll., 2005, p. 22*.

² Oligotrophe : eaux moins esthétiques, donc moins agréables pour la pratique de loisirs où le corps est en contact avec l'eau. Eau généralement propice à la pêche en eau chaude.

de phosphore pour le lac Clear. L'eau souterraine et les utilisations des terres voisines à l'extérieur du PNCMR influent aussi sur la qualité de l'eau de surface.

Lac South (lac Clear au haut de la photo)

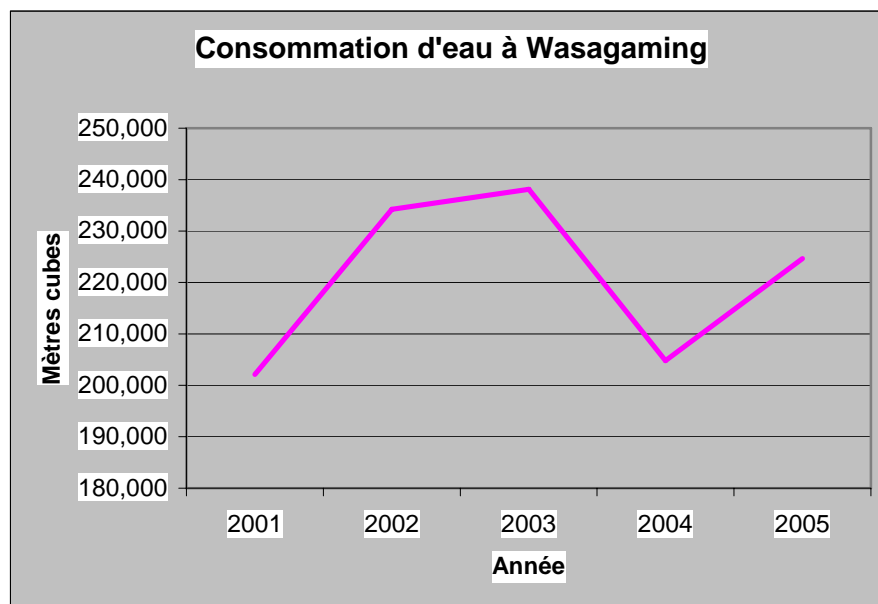


On a aussi réalisé des études de conception pour des travaux d'amélioration d'un système pour les eaux pluviales qui permettra d'atténuer les effets possibles sur la qualité de l'eau de surface. L'exécution de ces travaux est tributaire des fonds disponibles.

Dans le cadre de l'intensification des efforts pour une gestion axée sur l'intégrité écologique du bassin du lac Clear, on a commandé une étude afin d'établir les mesures à prendre en priorité (*Securing the Integrity of Clear Lake and Area*, 2005). Bon nombre de ces mesures font partie de la version préliminaire du plan directeur du parc. L'une de ces mesures consiste à faciliter l'élaboration d'un mode de gestion du bassin du lac Clear avec les gouvernements, la Première nation ojibway Keeseekoowenin, les propriétaires fonciers et les autres parties intéressées.

c) Conservation de l'eau

La consommation d'eau a diminué en 2004, peut-être à cause d'un faible achalandage, puis a augmenté de nouveau en 2005. Les dispositifs de conservation d'eau doivent obligatoirement faire partie des propositions d'aménagement et, depuis 2000, sont intégrés à toutes les nouvelles installations du parc et installés chaque fois qu'on y améliore des installations.



3.1.2 Écosystèmes terrestres (végétation)

Classement : Bon, amélioration

a) Espèces exotiques envahissantes

La stratégie de gestion de la végétation de Wasagaming a été approuvée en 2005. On a consulté l'association des locataires de Wasagaming, qui accorde son plein soutien à la stratégie. Le problème des plantes exotiques à Wasagaming est abordé dans le cadre de la stratégie et les mesures prises pour le régler, le cas échéant, seront articulées avec une stratégie de gestion des plantes envahissantes pour le PNCMR. Comme il ne serait ni commode ni efficace de s'attaquer à toutes les espèces envahissantes, les espèces dont il convient de s'occuper en priorité seront précisées dans la stratégie.

b) Composition du paysage

Le tableau ci-dessous contient des données préliminaires qui seront rendues plus précises et utilisées pour la surveillance initiale des catégories de paysage établies à Wasagaming. Ces catégories sont les suivantes :

Catégorie 1 : Espaces naturels. La végétation dominante est composée d'espèces indigènes et l'ensemble de la biomasse reste dans les limites de l'unité de paysage. Les îlots boisés, les prairies et les marécages sont des exemples d'espaces naturels.

Catégorie 2 : Espaces faisant l'objet d'une restauration active. Des efforts sont déployés pour rétablir des espèces indigènes et pour stabiliser les espaces restaurés suivant une prescription de restauration déterminée.

Catégorie 3 : Espaces bâtis/modifiés. La végétation dominante est composée d'espèces non indigènes et/ou la biomasse est régulièrement enlevée ou la totalité ou la quasi-totalité de la couverture végétale est absente. Les emprises de lignes d'énergie électrique et autres services publics, les emprises abandonnées, les aires de réduction des matières combustibles, les surfaces gazonnées telles que les terrains de jeu, les revêtements routiers, les parcs de stationnement ainsi que les surfaces occupées par des bâtiments et autres ouvrages sont des exemples d'espaces bâtis ou modifiés.

Certains espaces ont été restaurés sur le territoire de la collectivité. Le plan communautaire impose des limites à l'aménagement de tous les lots loués et toutes les propositions d'aménagement doivent satisfaire à certaines exigences relatives à l'aménagement paysager.

| <i>Évaluation préliminaire</i> | <i>Catégorie 1 (m²)</i> | <i>Catégorie 2 (m²)</i> | <i>Catégorie 3 (m²)</i> |
|--------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 2005 | 1 457 920 | 91 120 | 273 360 |

3.1.3 Écosystèmes terrestres (faune)

Classement : Passable, stabilité

a) Prolifération des sentiers

On estime qu'il y a actuellement six kilomètres de sentiers non officiels sur le territoire de la collectivité. Ces sentiers mènent au secteur des maisonnettes pour touristes ou longent la rive dans le secteur des chalets.

b) Déplacement de la faune

Le déplacement de la faune sur le territoire de Wasagaming n'a jusqu'à maintenant fait l'objet ni de recherche ni de surveillance. Les données sur les rencontres avec des ours (voir le point suivant) fournissent toutefois une indication à cet égard.

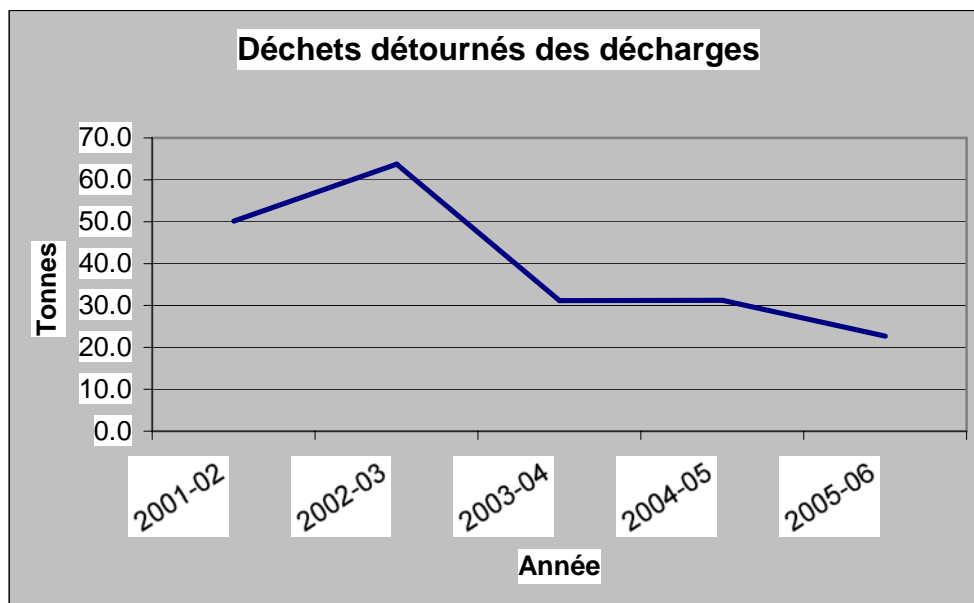
c) Rencontres entre humains et animaux sauvages

À Wasagaming, on a utilisé l'information concernant les mesures de gestion des ours pour mesurer les effets de la collectivité sur la faune. Il est beaucoup moins fréquent qu'on doive déplacer des ours depuis 1990, soit depuis l'installation de boîtes à ordures inaccessibles aux ours et la mise en application des règlements concernant la propreté du camping. On observe souvent des ours, mais grâce aux mesures d'effarouchement qui sont prises rapidement dans de tels cas et à la propreté de la collectivité, la plupart d'entre eux ne s'y attardent pas et ne causent pas de problèmes. Un seul ours a dû être déplacé en 2006. On en déplace en moyenne deux par année depuis cinq ans. Malheureusement, plusieurs ours s'aventurent à l'extérieur du parc, aux endroits où on assure une gestion moins rigoureuse des ordures. Une quinzaine d'ours ont été éliminés sur les terres provinciales près de Wasagaming en 2006.

3.1.4 Réacheminement des déchets solides

Classement : Mauvais, stabilité

Depuis 2001, la collectivité n'a pas été en mesure de réacheminer (c'est-à-dire détourner des décharges à des fins de compostage ou de recyclage) autant de déchets qu'auparavant. Le pourcentage de déchets réacheminés a en effet diminué de plus de 10 p. 100 à moins de 5 p. 100. Cette diminution a notamment pour causes l'effondrement récent du marché du carton recyclé et la faible participation de la communauté au programme de recyclage.



3.1.5 Sites contaminés *Classement : Passable, stabilité*

Les sites contaminés sont les lieux pouvant être dangereux à court terme ou à long terme pour la santé humaine ou pour l'environnement s'ils sont mal surveillés ou s'ils ne sont pas assainis. Pour mesurer cet indicateur, Parcs Canada examine le niveau d'activité d'assainissement dans les collectivités. Son objectif à long terme est d'assainir l'ensemble des sites contaminés.

Il y a deux sites contaminés à Wasagaming : les installations sanitaires du lotissement urbain (une ancienne station-service) et la station de relèvement ouest (West Lift Station). Ces sites ont fait l'objet d'évaluations initiales en 2000 ou antérieurement. Dans le cas des installations sanitaires, on a procédé, en 2001, à une évaluation plus poussée, afin d'établir de façon plus précise l'étendue de la contamination. Une demande de financement de travaux de restauration présentée dans le cadre de l'Initiative de l'évaluation des sites contaminés fédéraux est en attente. Les deux sites font l'objet d'une gestion des risques en attendant que les travaux de restauration puissent être exécutés.

3.2 Leadership en matière de conservation du patrimoine

3.2.1 Patrimoine bâti *Classement : Stable, amélioration*

Il y a à Wasagaming neuf édifices du patrimoine reconnus et un édifice classé, le centre d'accueil. Outre ces édifices désignés par le gouvernement fédéral, on y trouve deux édifices du patrimoine désignés par la province, soit le restaurant Wigwam et le théâtre Park. Six des dix édifices du patrimoine désignés par le gouvernement fédéral sont dans un état passable, comme on le voit dans le tableau ci-dessous.

| Édifices du patrimoine à Wasagaming | | |
|--|----------------------|-------------|
| | Bâtiment | État |
| 1 | Administration | Bon |
| 2 | Casa Loma | Passable |
| 3 | Caserne des pompiers | Passable |

| | | |
|----|--------------------------|----------|
| 4 | Club de tennis | Passable |
| 5 | Kiosque à musique | Passable |
| 6 | 150, Ta-Wa-Pit (triplex) | Passable |
| 7 | Centre d'accueil | Passable |
| 8 | Pavillon du Jamboree | Mauvais |
| 9 | Résidence du médecin | Mauvais |
| 10 | 154, Columbine | Fermé |

Parcs Canada a conclu des partenariats avec des tiers pour qu'ils occupent et entretiennent les édifices fédéraux du patrimoine dont on n'a pas besoin pour l'administration ou l'exploitation du parc. Ainsi, la société historique de Wasagaming a occupé la résidence Casa Loma pendant un certain nombre d'années et, plus récemment, un accord a été conclu avec la Première nation Keeseekoowenin concernant l'occupation de la caserne de pompiers. Un troisième édifice du patrimoine, la maison de l'Aviation royale du Canada, située juste en dehors des limites de la localité, est maintenant occupé par le Conseil des arts du Manitoba.

On procède actuellement à des évaluations de la valeur patrimoniale de divers bâtiments du PNCMR. Ainsi, 275 bâtiments ont été évalués au cours des dix dernières années et on en évaluera une centaine d'autres d'ici cinq ans.

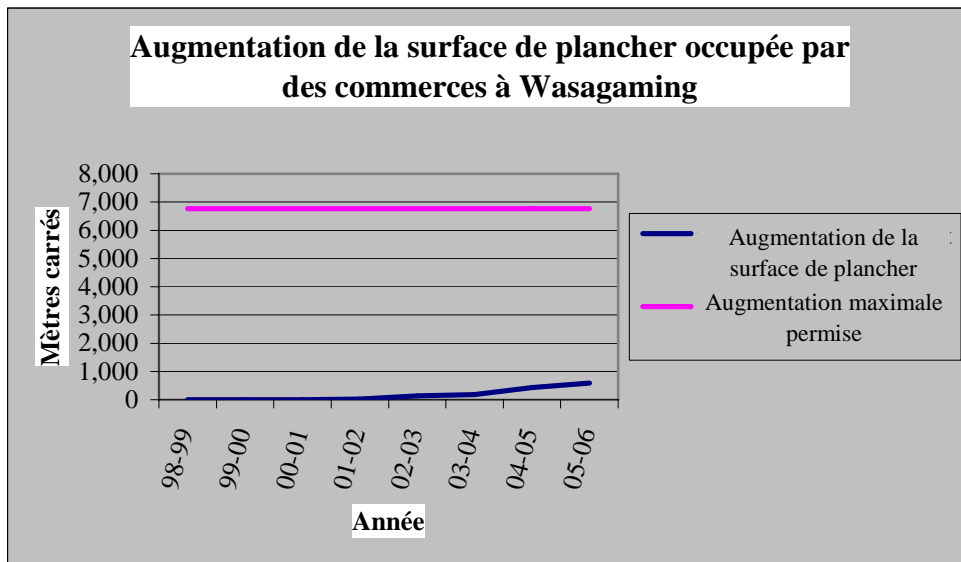
Les lignes directrices sur l'aspect architectural exposées dans le plan communautaire sont appliquées aux nouveaux projets, tandis que le comité d'examen des projets veille à ce que les projets proposés soient compatibles avec les ouvrages environnants. Les nouveaux matériaux de construction compliquent toutefois l'interprétation des lignes directrices. D'une manière générale, les efforts déployés ont permis de préserver le caractère distinctif de la collectivité.

3.3 Gestion responsable de la croissance

3.3.1 Limites de croissance

Classement : Bon, stabilité

Les limites imposées à la croissance de la fonction commerciale sont établies dans le plan communautaire et prescrites dans la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (LPNC). Selon le plan communautaire, la surface de plancher totale réservée à la fonction commerciale était de 21 820 m² en 1998 et, selon la LPNC, la surface totale de plancher dans la zone commerciale ne peut dépasser 28 586 m². Ainsi, une augmentation de 6 766 m² de la surface de plancher réservée au commerce est permise. Or, cette surface n'a augmenté en tout que de 584 m² depuis 1998, soit moins de 10 p. 100 de l'augmentation permise.



3.3.2 Qualité de vie

Classement : Bon, amélioration

Il n'y a pas de problème important de logement dans la localité en raison de la proximité d'Onanole et d'autres lotissements de chalets à l'extérieur du parc national. Les crimes avec violence et les cambriolages sont rares dans la collectivité. Le nombre de plaintes concernant le bruit et les actes mineurs de vandalisme augmentent souvent lorsque des activités sociales (des danses, par exemple) ont lieu dans la collectivité. Les statistiques établies par la GRC concernant les incidents et les infractions en 2006 sont présentées dans le tableau ci-dessous.

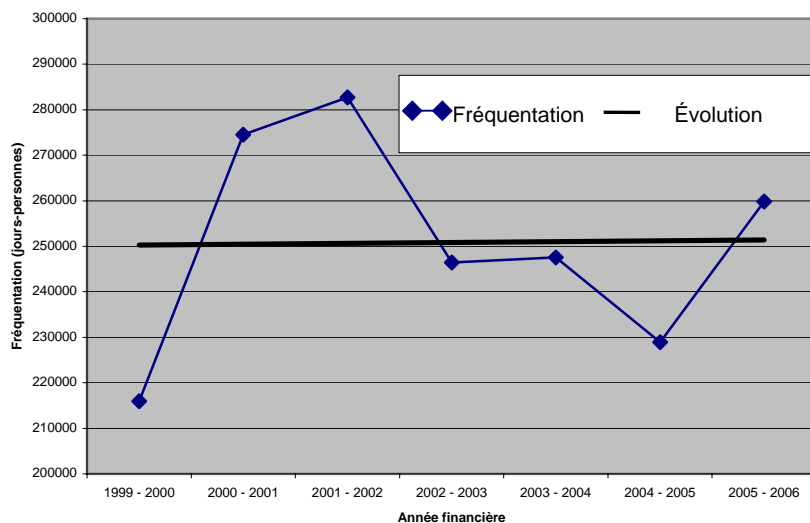
| Statistiques de la GRC - 2006 (De la fin de semaine prolongée de mai à la fin de semaine prolongée de septembre) | |
|--|---------------|
| Catégorie d'infraction ou d'incident | Nombre |
| Appels | 577 |
| Infractions au Code de la route | 182 |
| Accidents de la circulation | 54 |
| Infraction à la <i>Loi sur la réglementation des alcools</i> | 51 |
| Troubler la paix | 46 |
| Domages à la propriété | 36 |
| Vol de moins de 5 000 \$ | 21 |
| Conduite avec facultés affaiblies | 20 |
| Voies de fait | 14 |
| Infractions à la <i>Loi sur les parcs nationaux</i> | 13 |
| Autres | 84 |

3.3.3 Vitalité économique

Classement : Bon, stabilité

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de l'achalandage dans le PNCMR au cours des sept dernières années. Le parc, qui accueille plus de 250 000 visiteurs par année, est une destination touristique importante au Manitoba. Par ailleurs, 95 p. 100 des personnes qui visitent le parc vont aussi à Wasagaming, principalement pour y passer du temps sur la plage principale, pour y faire du magasinage, pour y manger dans les restaurants, pour y marcher sur le quai et pour y faire de la natation. Le golf est aussi une activité populaire, qui peut se pratiquer à proximité de la localité. On estime que 64 p. 100 des visiteurs passent la nuit dans la localité, tandis que 35 p. 100 d'entre eux repartent avant la nuit. On dénombre dans la localité quelque 46 entreprises commerciales qui fournissent des services à tous ces visiteurs. L'effectif du PNCMR est d'environ 160 personnes. Le budget annuel du parc est d'environ 10 millions de dollars, ce qui représente des retombées économiques de plus de 50 millions de dollars par année. Le budget annuel de Wasagaming est de 1,3 million de dollars. Certains résidents saisonniers et exploitants de commerces craignent que les prix d'entrée élevés du parc nuisent à la vitalité économique de la localité.

Fréquentation du PNCMR (1999 - 2005)



3.4 Gestion de l'aménagement et de l'utilisation

3.4.1 Caractère

Classement : Bon, stabilité

On examine toutes les propositions d'aménagement et de réaménagement pour s'assurer qu'elles sont conformes aux lignes directrices du plan communautaire de Wasagaming concernant le caractère, la signalisation, la disposition des constructions et l'aménagement paysager. On examine en outre toutes les demandes de permis d'exploitation de commerce par rapport aux lignes directrices du plan communautaire concernant les services de base et les services essentiels. Lorsque des écarts par rapport aux lignes directrices sont constatés, le comité d'examen des projets examine les projets et fait des recommandations à Parcs Canada. Les lignes directrices relatives à l'aménagement paysager ne s'appliquent pas à tous les éléments susceptibles d'influer sur le caractère de la collectivité (ornements de jardin, clôtures, murs de terrasse, tentes cuisines, trampolines, etc.). Les propositions portant sur une activité de plein air sont évaluées au moyen de l'outil d'examen des activités

approprié du PNCMR ainsi que du cadre d'évaluation des activités de Parcs Canada actuellement en voie d'élaboration.

3.4.2 Expérience de séjour

L'information sur les besoins et les attentes des visiteurs provient du sondage de 2001-2002 auprès des visiteurs du PNCMR. Ce sondage fournit de l'information au sujet des visiteurs de la localité vu que la quasi-totalité des personnes interrogées (95 %) ont indiqué qu'elles avaient fait une halte à Wasagaming. Le centre d'accueil du parc est situé en plein centre de la localité et il constitue la plaque tournante du PNCMR, notamment pour les visiteurs qui ont besoin d'information. On estime que 56 p. 100 des personnes qui visitent le parc passent par le centre d'accueil.

a) Compréhension des besoins des visiteurs

Classement : Bon, stabilité

Tous les cinq ans, le PNCMR mène un sondage afin de recueillir de l'information lui permettant de mieux comprendre les besoins des visiteurs. Les résultats de ces sondages périodiques peuvent servir à tirer des conclusions sur les visiteurs qui séjournent à Wasagaming. On tient compte de cette information ainsi que des opinions exprimées par les visiteurs par d'autres moyens (feuilles de réponse, lettres, groupes consultatifs) dans les décisions de gestion.

b) Création de possibilités

Classement : Bon, stabilité

Les visiteurs viennent à Wasagaming principalement pour « passer du temps en famille » et pour profiter d'une « occasion récréative ». Ils sont généralement satisfaits des possibilités qui leur sont offertes. Comme il arrive fréquemment que le camping aménagé affiche complet, on a procédé à certaines modifications permettant d'offrir un plus grand nombre d'emplacements de camping avec services. Le taux d'occupation des emplacements aménagés est élevé. La plage principale et le quai ont été améliorés de manière à mieux répondre aux besoins et aux attentes des visiteurs. On n'a pas mesuré la fréquentation de ces installations depuis la fin des travaux, mais le prochain sondage auprès des visiteurs, qui sera mené en 2007, devrait fournir de l'information à ce sujet.

c) Prestation de services de qualité supérieure

Classement : Bon, stabilité

Le tableau ci-dessous indique le degré de satisfaction des visiteurs à l'égard des activités, des services et des installations, selon les résultats du sondage de 2001-2002. De façon générale, le taux de satisfaction est élevé, bien qu'il y ait certaines préoccupations quant à l'incidence du droit d'entrée.³ Depuis 2002, des fonds ont été investis pour améliorer les emplacements du camping, pour remplacer les panneaux routiers et de direction ainsi que pour réparer les installations le long de la rive, par exemple les quais et le sentier.

³ La Wasagaming Tenants' Association, qui sert de conseil consultatif auprès du surintendant relativement à la mise en oeuvre du plan communautaire de Wasagaming et réunit des représentants de la Chambre de commerce de Wasagaming, de la Clear Cabin Owners' Association et de la Clear Lake Cottage Owners' Association, continue de faire part de ses préoccupations quant aux droits d'entrée au parc et à l'incidence éventuellement négative qu'ont les droits sur les commerces de Wasagaming et sur les visiteurs au parc national.

| | |
|--|--|
| | Passer du temps en famille ou entre amis |
| | Tradition familiale |
| | Voir la faune dans un environnement naturel |
| | Sensation de sécurité |
| | Occasion spéciale |
| | Variété des sentiers d'interprétation de la nature |
| | Disponibilité des aires de pique-nique |
| | Type de terrains de camping offerts |
| | Clarté des panneaux de signalisation |
| | Courtoisie du personnel |
| | Service dans la langue officielle de son choix |
| | Offre d'occasions d'apprentissage |
| | Expérience d'apprentissage |
| | Expérience récréative |
| | Prix d'entrée (rapport qualité-prix) |
| | ENSEMBLE DE VOTRE VISITE |

**Degré de satisfaction à l'égard des
activités, des installations et des services**
(Enquête auprès des visiteurs – 2001-2002)

- Feu vert = **très satisfaits**
- Feu orange = **plutôt satisfaits**
- Feu rouge = **potentiellement peu satisfaits**

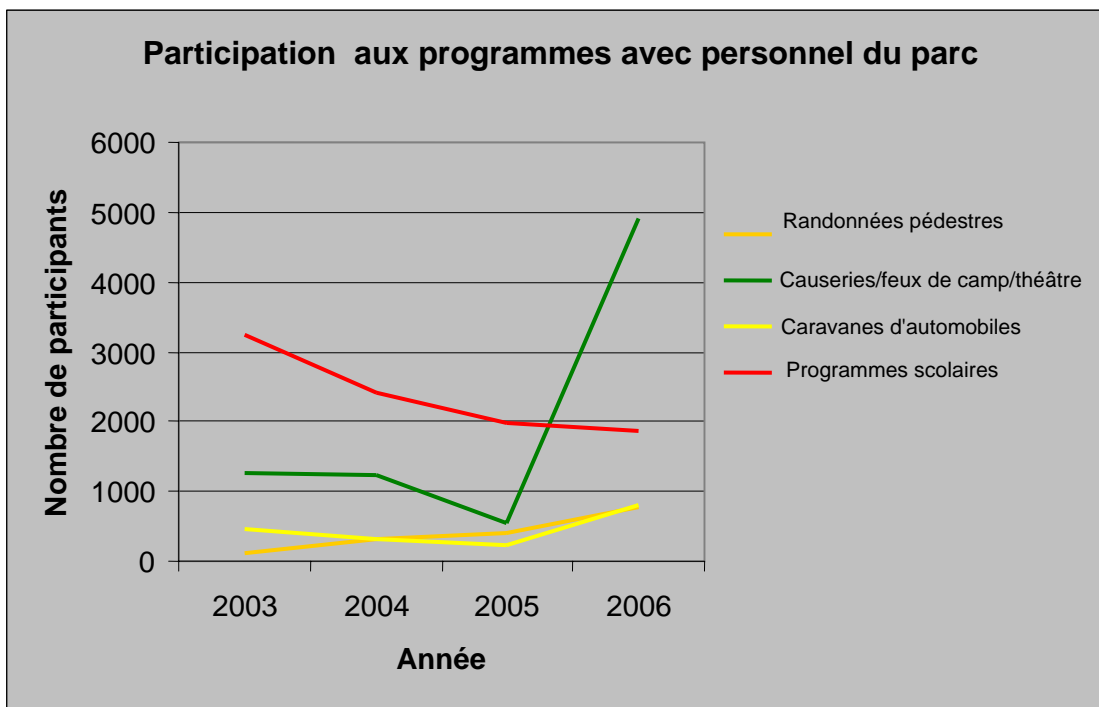
d) Lien personnel entre les visiteurs/les résidents et le lieu *Classement : Bon, stabilité*
On a tenté, dans le sondage de 2001-2002, de mesurer le degré de connaissance des visiteurs, mais les méthodes utilisées pour ce faire laissaient à désirer. Il faudra donc améliorer les méthodes utilisées pour évaluer les connaissances des visiteurs concernant le PNCMR. Le pourcentage élevé (85 %) de visiteurs assidus à Wasagaming pourrait être le signe d'un fort lien personnel des visiteurs avec le lieu.

3.4.3 Information et sensibilisation du public

a) Connaissance, compréhension et appui *Classement : Passable, amélioration*
Les résultats du sondage auprès des visiteurs fournissent certains renseignements concernant ce que les visiteurs connaissent du parc (voir le point 3.5.4). Un des objectifs liés au tourisme patrimonial énoncé dans le plan communautaire est « de faire en sorte que les efforts de commercialisation [les messages] du parc et de Wasagaming soient essentiellement axés sur l'intégrité écologique et commémorative des lieux visés ainsi que sur la sensibilisation des visiteurs. » Au cours des ans, de nouvelles possibilités ont été offertes aux visiteurs, ce qui a fait augmenter les niveaux de participation, augmentation qui devrait normalement se traduire par une connaissance, une compréhension et un appui accrus. De plus, le PNCMR a lancé le programme « des ambassadeurs » pour les fournisseurs de services destinés aux touristes, afin de sensibiliser le personnel des entreprises visées en ce qui concerne Wasagaming et la fonction de la localité dans un parc national. Le programme « des ambassadeurs » est inspiré du programme « Le meilleur de Banff ». L'association des locataires de Wasagaming et la chambre de commerce de la localité commencent aussi à prendre conscience de l'importance de faire de Wasagaming une « collectivité écologique » ainsi que de leurs rôles et de leurs responsabilités à cet égard.

b) Niveaux de participation *Classement : Bon, amélioration*
L'association Friends of Riding Mountain offre deux programmes réguliers durant la saison touristique. Un nombre assez constant de visiteurs ont participé à ces programmes au cours des quatre dernières années (environ 800 en 2006). Le Keese Sharing Lodge offre aussi des programmes, mais on ne sait pas combien de personnes y participent.

En ce qui concerne les programmes avec personnel offerts par le PNCMR, ils ont atteint environ 6 500 personnes en 2006, tandis qu'on en a atteint 1 900 de plus grâce aux programmes scolaires. Le graphique ci-dessous indique le nombre de participants aux principaux programmes.



La popularité des moyens de communication sans personnel est difficile à mesurer. Des chiffres recueillis à un comptoir près des portes du centre d'accueil donnent une idée de l'intérêt manifesté par les visiteurs à l'égard des diverses expositions, de la salle des découvertes ou des présentations vidéo dans le bâtiment. En 2001-2002, quelque 680 personnes par jour sont passées au centre d'accueil. En période de pointe, ce nombre peut atteindre 2 500 personnes par jour. On ne dispose pas de chiffres pour d'autres années, mais selon le personnel, il y aurait eu de légères augmentations au cours des cinq dernières années.

c) Nombre et nature des possibilités

Classement : Bon, amélioration

Comme environ 85 p. 100 des visiteurs sont déjà venus à Wasagaming dans le passé, on a l'intention de créer au moins une possibilité d'apprentissage entièrement nouvelle chaque année, afin de s'assurer de maintenir l'intérêt des visiteurs assidus à l'égard du programme. Près de la moitié des possibilités d'apprentissage ont été renouvelées récemment.

Randonnées pédestres guidées – Passable, amélioration

Les randonnées pédestres guidées comprennent les visites historiques, les visites des jardins et les randonnées d'aventure. La participation à ces programmes a été constante au cours des cinq dernières années et un plus grand nombre de ces randonnées sont désormais offertes.

En coulisse – Bon, stabilité

Ce nouveau programme est offert depuis deux ans. Il comprend une visite des installations du parc (station de traitement d'eau, chalet des gardes et laboratoire faunique).

Causeries – Bon, stabilité

Il s'agit de l'activité d'interprétation qui attire le plus grand nombre de visiteurs du parc. Le personnel d'interprétation du parc a conçu des programmes originaux, qui utilisent tant la musique et le théâtre que les conférences. Les causeries ont connu une croissance importante, au point où elles attirent aujourd'hui les deux tiers de toutes les personnes qui participent aux programmes d'interprétation avec personnel du parc.

Randonnées à bicyclette – Bon, stabilité

Les randonnées à bicyclette constituent une catégorie de programmes comportant certaines difficultés. La participation fluctue.

Programmes scolaires – Passable, amélioration

Comme les programmes scolaires doivent être planifiés en pleine saison, le parc a prévu moins de programmes scolaires afin de pouvoir consacrer plus de temps à la planification et à la préparation des programmes d'été.

Caravanes d'automobiles – Bon, amélioration

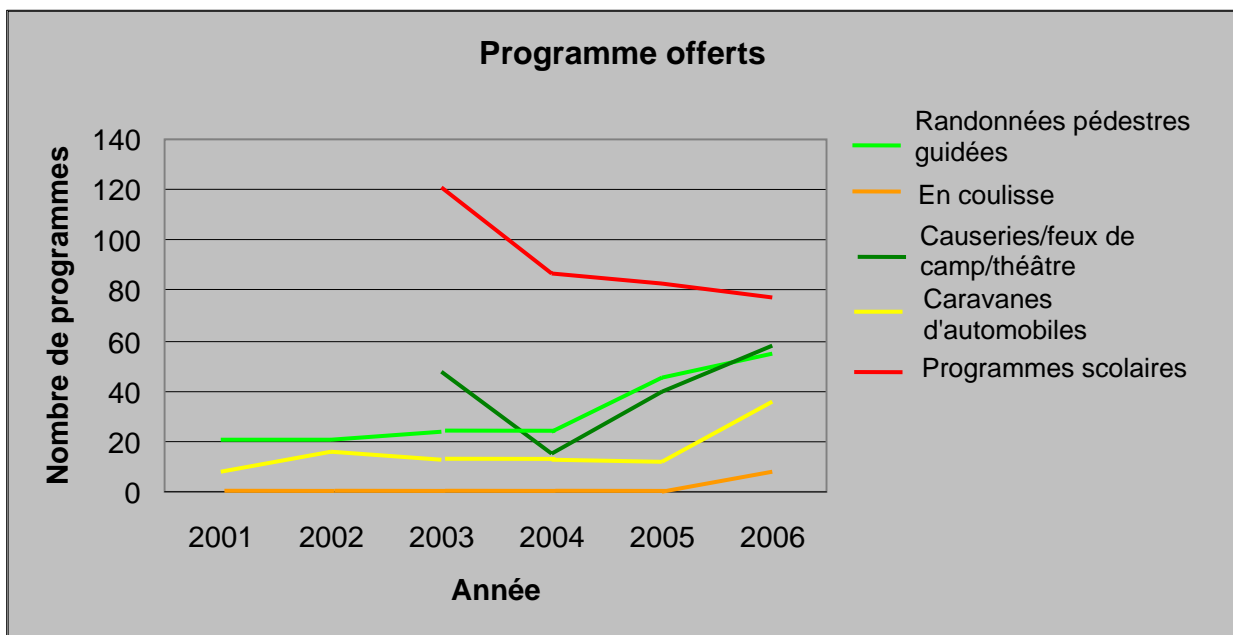
Ce programme émane de Wasagaming, mais la plus grande partie du traitement des messages est effectuée à l'extérieur de la localité. Ce genre de programme est populaire parce qu'il répond au souhait des visiteurs d'observer la faune et d'apprendre à mieux la connaître. Le thème principal des visites est la faune et on y communique les principaux messages de conservation du parc en même temps que certaines connaissances de base. La demande visant ce genre de programme est forte et il est fréquent qu'on doive refuser des gens, auquel cas on fournit aux intéressés l'information nécessaire pour qu'ils fassent leur propre visite en voiture sans interprète.

Expositions – Mauvais, amélioration

De nombreuses expositions doivent être entièrement refaites. Récemment, on a installé à différents endroits à Wasagaming de nouveaux kiosques d'information où l'on peut afficher de l'information (indications d'orientation, renseignements généraux, etc.).

Brochures – Bon, amélioration

Le guide des visiteurs du parc, dont la présentation a été modifiée, est une source d'information populaire auprès des visiteurs. L'association Friends of Riding Mountain a en outre préparé un nouveau guide des sentiers que les visiteurs peuvent acheter.



d) Satisfaction du public

Classement : Bon, stabilité

Les résultats du sondage auprès des visiteurs de 2001-2002 indique que le niveau de satisfaction du public à l'égard des programmes éducatifs de Parcs Canada est élevé. Les niveaux de satisfaction ne seront pas mesurés à nouveau avant le prochain sondage, en 2007. Pour le moment, le PNCMR n'a pas d'information sur les niveaux de satisfaction à l'égard des programmes offerts par d'autres, non plus que sur l'opinion des visiteurs concernant la pertinence des programmes. Ce dernier élément sera mesuré dans le prochain sondage.

- Feu vert = **très satisfaits**
- Feu orange = **plutôt satisfaits**
- Feu rouge = **potentiellement peu satisfaits**

| | |
|-------|--|
| ○ ● ○ | Nombre de randonnées pédestres guidées |
| ● ○ ○ | Contenu des présentations de théâtre en plein air |
| ○ ○ ● | Expositions du centre d'accueil |
| ○ ○ ● | Qualité des services offerts au centre d'accueil |
| ○ ○ ● | Disponibilité des occasions d'apprentissage |
| ○ ● ○ | Expérience d'apprentissage |
| ○ ○ ● | Disponibilité de l'information sur le parc |
| ○ ○ ● | ENSEMBLE des activités d'interprétation auxquelles vous avez participé |

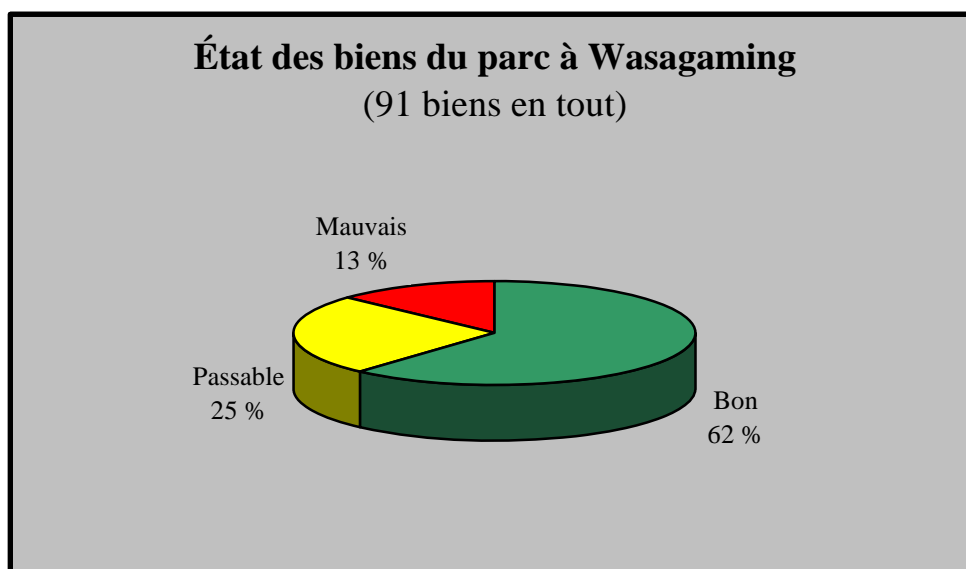
Niveaux de satisfaction à l'égard des possibilités d'apprentissage
(Enquêtes auprès des visiteurs – 2001-2002)

3.5 Administration efficace

3.5.1 État des biens

Classement : Bon, détérioration

Le parc est propriétaire de 91 biens dans la localité. La majorité (62 %) de ces biens sont en bon état. Cependant, comme on y a peu investi ces dernières années, il est à prévoir que leur état se détériorera. La question à savoir si on investira ou non dans le bâtiment des salles de toilette et de douches dans le secteur des chalets du lac Clear dépendra du résultat de la consultation visant à déterminer si les résidants souhaitent investir dans des installations individuelles plutôt que dans des installations communautaires.



3.5.2 Coûts de fonctionnement

Classement : Passable, amélioration

Les coûts directs des services d'adduction d'eau et d'égouts sont recouverts intégralement. Les coûts d'enlèvement des déchets sont subventionnés à environ 56 p. 100 par le parc. Les parties du règlement sur les déchets concernant les frais sont en voie d'être révisées, la consultation publique concernant cette question étant maintenant terminée. La question du recouvrement des coûts indirects appropriés sera examinée et les mesures décidées à cet égard seront mises en œuvre après consultation.

3.5.3 Responsabilité de gérance

Classement : Passable, amélioration

L'association des locataires de Wasagaming est le principal organe consultatif auprès de Parcs Canada concernant la mise en œuvre du plan communautaire et notamment le niveau des services municipaux. L'association a assumé efficacement sa fonction; on a établi les rôles et les responsabilités et il ne reste plus qu'à les rendre officiels. Le comité d'examen des projets est un autre exemple de la manière dont la collectivité remplit sa responsabilité de gérance. Le plan communautaire prévoit l'établissement d'un comité d'examen et d'appel chargé de donner des avis sur les propositions d'aménagement et les appels s'y rattachant, en consultation avec l'association des locataires de Wasagaming. Le comité fait bien son travail et contribue à la gérance et à la gestion de la croissance à Wasagaming.

4.0 ÉVALUATION DES MESURES DE GESTION

Toute une série de mesures ont été prises par Parcs Canada et les entreprises de la localité depuis l'approbation, en 2000, du plan communautaire. Trente-quatre des 57 mesures prévues dans le plan ont été mises en œuvre. La principale raison pour laquelle les 23 mesures restantes n'ont pas encore été mises en œuvre est l'insuffisance de fonds. Les dix principales mesures destinées à assurer l'application des principes de la ministre relatifs aux collectivités situées dans les parcs nationaux du Canada sont décrites dans le tableau ci-dessous.

| Absence nette d'incidences environnementales négatives et leadership en matière de gérance environnementale | | |
|--|--|--|
| | Mesure de gestion | Résultat |
| 1. | Gestion de l'eau potable - Mise en service en 2004 d'une nouvelle station de traitement conforme aux lignes directrices proposées par Parcs Canada sur la qualité de l'eau. | - Alimentation fiable en eau potable. - Possibilité de distribuer de l'eau à l'extérieur des limites du parc et de partager le coût de la station de traitement. |
| 2. | Gestion des eaux usées - Établir des normes de rejet fondées sur la capacité des eaux réceptrices. - Réaliser les études de conception d'un meilleur système de traitement (projet devant débiter en 2006-2007). | - Réduction des effets sur les écosystèmes aquatiques. - Possibilité d'offrir des services de traitement des effluents aux résidents à l'extérieur du parc et de partager le coût du service. |

| | | |
|--|---|--|
| 3. | Gestion des eaux de ruissellement – Réalisation des études de conception d’un meilleur système. | - Eaux de surface d’une meilleure qualité à des fins expérientielles ainsi que de protection de l’intégrité écologique et de consommation humaine. |
| 4. | Collaboration avec les collectivités voisines – services municipaux - Accord sur les services d’alimentation en eau. - Engagement de principe concernant le traitement des effluents. - Services communs de gestion des déchets solides (coûts d’enfouissement/programme de recyclage). - Accord sur les services de lutte contre les incendies de bâtiments. | - Meilleure protection de l’environnement dans le PNCMR et la région. - Gestion plus efficace. |
| Leadership en matière de conservation du patrimoine | | |
| | Mesure de gestion | Résultat |
| 5. | Édifices du patrimoine – Examen et analyse descriptive des bâtiments. - Investissement dans deux immeubles fédéraux du patrimoine afin d’en améliorer l’état (à bon) et ainsi satisfaire à une condition de partenariat avec des tierces parties sans but lucratif, notamment la Première nation Keeseekoweenin. | - Meilleur état et meilleure protection des bâtiments. - Amélioration de la connaissance, de la compréhension et de l’appui. - Responsabilité partagée de l’état des biens. |
| Gestion responsable de la croissance | | |
| 6. | Réglementation relative aux limites des zones et aux plafonds de croissance. | - Les limites de la localité ont été définies. - Les restrictions relatives aux secteurs des chalets et des maisonnettes de tourisme ainsi que des zones commerciales permettront d’exercer un meilleur contrôle sur les incidences environnementales. |
| Gestion de l’aménagement et de l’utilisation | | |
| 7. | Plage principale et quai de Wasagaming - Modification du quai afin d’en atténuer les effets sur les processus naturels; amélioration des conditions dans le secteur de la plage. | - Décision prise après consultation de la collectivité, ce qui a eu un effet favorable sur la compréhension et l’appui. - Les travaux exécutés ont permis de répondre aux besoins et d’améliorer l’expérience de séjour des visiteurs, de préserver les valeurs patrimoniales et de protéger les processus écologiques. |

| | | |
|--------------------------------|---|--|
| 8. | Signalisation - Remplacement des panneaux routiers et des panneaux de direction par des panneaux portant la nouvelle image de marque de Parcs Canada. | - Réponse aux besoins des visiteurs. - Visiteurs plus satisfaits. |
| Administration efficace | | |
| 9. | Responsabilité de gérance – L’association des locataires de Wasagaming a travaillé avec dynamisme et efficacité. Un comité d’examen des projets a été créé et il fonctionne bien. | - Amélioration de la connaissance, de la compréhension et de l’appui. - Responsabilité de gérance partagée. - Gestion plus efficace. |
| 10. | Recouvrement des coûts – Réglementation modifiée : les coûts des services d’adduction d’eau et d’égouts sont recouverts intégralement. On a entrepris de modifier la réglementation en ce qui concerne les services de gestion des déchets. | - Gestion efficace des services municipaux. |

5.0 ÉTAT DE LA BASE D’INFORMATION

On a constaté, en préparant le présent rapport, que l’information disponible était insuffisante, notamment en ce qui concerne :

- les espèces végétales exotiques envahissantes;
- la composition du paysage;
- la prolifération des sentiers;
- les déplacements de la faune et les rencontres entre humains et animaux sauvages;
- la vitalité économique;
- l’expérience de séjour – lien personnel entre les visiteurs et le lieu;
- les connaissances, la compréhension et l’appui.

Les indicateurs ainsi que les paramètres de mesures seront précisés et les lacunes relatives à l’information s’y rattachant seront comblées au fur et à mesure de l’élaboration du cadre de surveillance communautaire.

6.0 CONCLUSION

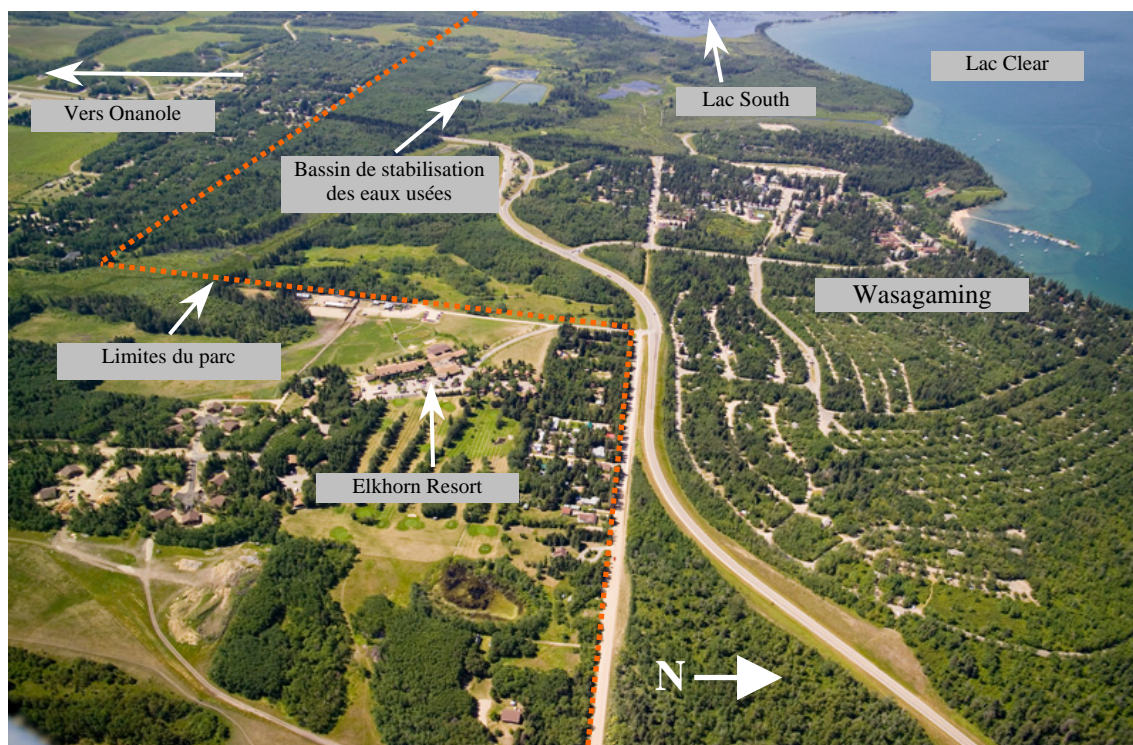
Bien que la vision définie pour la collectivité demeure valable, il reste à régler certaines questions concernant l’aménagement de secteurs voisins de la localité. La version préliminaire du plan directeur du PNCMR, qui devrait être approuvée d’ici le 6 décembre, contient des indications concernant le prochain examen du plan communautaire. Certains problèmes se posent à l’égard des indicateurs relatifs aux écosystèmes aquatiques, au réacheminement des déchets solides, à l’information et à la sensibilisation du public ainsi qu’à l’efficacité de l’administration.

La réalisation du projet de traitement des eaux usées réduira les menaces pour le bassin du lac Clear. Cependant, Wasagaming n’est qu’un secteur à l’intérieur de la grande communauté du bassin du lac Clear. Une plus grande intégration avec les secteurs voisins contribuerait à réduire les incidences sur

l'environnement ainsi que le coût de l'infrastructure municipale. Il faudrait donc que le prochain plan communautaire définisse des orientations concernant un plus grand partage des services municipaux (distribution d'eau, traitement des eaux usées, élimination des déchets solides, examen des projets, etc.) avec la municipalité rurale du parc.

Par ailleurs, il faudrait une plus grande participation et un plus large appui de la communauté à l'égard du programme de recyclage pour qu'on puisse détourner davantage de déchets de la décharge. À cet égard, Parcs Canada continuera de s'appuyer sur les avis et les observations de l'association des locataires de Wasagaming pour mieux comprendre la problématique des programmes de recyclage et de compostage au sein de la collectivité. Cette question est abordée dans le plan communautaire, mais il reste à régler certains problèmes s'y rattachant.

Les questions de l'information et de la sensibilisation du public ainsi que de l'intégration du mandat de Parcs Canada en général sont traitées de façon satisfaisante dans le plan communautaire de Wasagaming. Des progrès ont été accomplis récemment en ce qui concerne les programmes pour les visiteurs assidus et les exploitants d'entreprises commerciales. Il faut toutefois peaufiner les indicateurs et les mesures utilisés pour la gestion de l'aménagement et des activités. Le plan directeur du parc contient des indications à cet égard.



L'état des biens est le paramètre utilisé pour mesurer l'efficacité et l'efficacité de la gestion. L'état d'un certain nombre de biens à Wasagaming laisse à désirer (passable ou mauvais) et les investissements qui seraient nécessaires sont subordonnés à l'accès aux fonds appropriés. Les enquêtes régulières auprès des visiteurs fourniront l'information requise pour l'établissement de priorités concernant la réfection des biens. L'examen du plan communautaire sera l'occasion

d'étudier les solutions envisageables pour répondre aux besoins et aux souhaits des résidents saisonniers concernant les services d'adduction d'eau et d'égout dans le secteur des chalets du lac Clear. Il faudra en outre aborder, dans le prochain plan communautaire, d'autres questions en vue d'assurer une gestion plus efficace de la collectivité, notamment :

- un examen des services essentiels requis à Wasagaming compte tenu des services existants et éventuels dans le corridor Wasagaming/Onanole;
- les solutions de rechange à la délivrance de permis pour les chalets du lac Clear;
- l'examen de modèles de gouvernance adoptés par d'autres collectivités en vue de leur application possible à Wasagaming.

RÉFÉRENCES

- Belke, S.A., and McGinn, R.A. 2003. *Monitoring Anthropogenic Nutrient in a Modified Natural Wetland, Ominnik Marsh, Riding Mountain National Park, Manitoba*. Bachelor of Science Thesis, Department of Geography, Brandon University. Brandon, Manitoba.
- Dyregrov Geotechnical Consultants. 2003. *Additional Engineering Studies Wastewater Stabilization Pond, Wasagaming, Manitoba, Riding Mountain National Park*. Winnipeg, Manitoba.
- Environnement Canada. 1978. *Lignes directrices concernant la qualité des effluents et le traitement des eaux usées dans les établissements fédéraux*
- Parcs Canada. 2006. *ébauche Plan directeur, Parc national du Canada du Mont-Riding et lieu historique national du Centre-d'Inscription-de-l'Entrée-Est-du-Parc-du-Mont-Riding*. Wasagaming, Manitoba.
- Parcs Canada. 2000. *Plan communautaire de Wasagaming : cadre de référence pour la gestion de l'utilisation des terres et de l'aménagement à Wasagaming (Manitoba) Parc national du Mont-Riding*
- Parcs Canada. 2000. *A Cultural Resource Management Strategy for Riding Mountain National Park (2000 – 2010)*. Wasagaming, Manitoba.
- Parcs Canada. 2005. *Wasagaming Vegetation Management Strategy 2005-2015*. Wasagaming, Manitoba
- Paton, B. 2004. *Wastewater Reclamation & Reuse at Riding Mountain National Park, Manitoba, Canada*. Brandon University.
- Robinson, G., Scott, K.J. & Sellers, P. 2003. *A Study on the Impact of Sewage Lagoon Effluent on a Receiving Wetland and Adjoining Shallow Lake in the Riding Mountain National Park*. University of Manitoba.
- Stantec Consulting Ltd. 2003. *Riding Mountain National Park Water and Sewer Study*. Winnipeg, Manitoba.
- Stantec Consulting Ltd. 2003. *Riding Mountain National Park Cost Recovery Alternatives for Water Treatment and Sewage Treatment Plant Systems*. Winnipeg, Manitoba.
- Taylor, C.J., Mills, E. et Buchik, P. 2001. *Parc national du Canada du Mont-Riding : description et analyse du patrimoine bâti*. Centre de services de l'Ouest canadien, Calgary, Alberta.
- Urban Systems. 2002. *Parks Canada Townsite Water and Wastewater Assessment*. Calgary, Alberta.
- Urban Systems and Public Works and Government Services Canada. 2004. *Infrastructure Prioritization for Townsites in the Western Region*. Calgary, Alberta.
- Western and Northern Region Service Centre, Parks Canada. *RMNP Visitor Survey 2001/02*
- Williamson, D. 2002. *Manitoba Conservation Report 2002-11: Manitoba Water Quality Standards, Objectives, and Guidelines; Final Draft for Additional Review and Comment*. Water Branch, MB Conservation.